

Lyon, 24 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avant de jeter, pensez à donner !

La Métropole de Lyon a engagé depuis 2007 un plan stratégique de la gestion des déchets. Avec 18 déchèteries implantées sur le territoire métropolitain, elle offre aux habitants de la Métropole la possibilité d'agir positivement pour l'environnement en déposant leurs déchets dont le recyclage en nouveaux matériaux ne cesse d'augmenter. En effet, et pour l'année 2014, 80 071 tonnes de déchets ont été recyclés, soit une progression d'environ 6% par rapport à 2013.

Mais l'expérience montre que souvent, certains objets déposés dans les déchèteries peuvent être réutilisés. Dans le cadre de sa volonté de développer le concept d'économie circulaire, **la Métropole a donc décidé de créer 9 donneries** implantées dans 9 déchèteries du territoire métropolitain : Caluire, St Priest, Mions, Pierre Bénite, Lyon 9, Champagne, Francheville, Grigny et Saint-Genis-les-Ollières.

Une donnerie est un lieu où l'on donne les objets encore en état ou réparables qui pourront connaître une deuxième vie. Il s'agit donc très concrètement de réduire le gaspillage et de limiter la production de déchets. Tous les objets déposés dans les donneries sont remis à des **associations relevant de l'économie sociale et solidaire ***. Après les avoir réparés si nécessaire, ces structures les mettent ensuite à disposition des personnes en difficulté ou les vendent à des particuliers, leur permettant ainsi de bénéficier d'une ressource financière pour leurs autres activités solidaires.

A partir de ce 24 novembre, les habitants de la Métropole pourront donc déposer leurs objets devenus inutiles pour eux mais encore utilisables pour d'autres, dans l'une des 7 donneries actuellement ouvertes : (celles de Grigny et Saint-Genis-les-Ollières ouvriront courant décembre).

A l'exception des vêtements (pour lesquels le don est déjà organisé grâce aux bornes de collecte sur la voie publique), **du linge et des chaussures**, la plupart des autres objets peuvent être donnés :

- Consoles et jeux vidéo,
- Ordinateurs, téléviseurs, appareils photo, téléphones,
- Lecteurs CD, DVD,
- Livres,
- Vélos et pièces détachées,
- Articles de sport et de loisirs,
- Instruments de musique,
- Jeux, jouets, peluches,
- Meubles, objets de décoration, vaisselle,
- Electroménager,
- Outils de bricolage et de jardinage,
- Montres et bijoux,
- Equipement bébé,
- Accessoires et bagagerie.

A son arrivée à la déchèterie, **un agent d'accueil oriente et informe les usagers** des déchèteries sur les bénéficiaires potentiels des objets qu'ils amènent.

Les donneries sont ouvertes **tous les matins du lundi au samedi** aux mêmes horaires que les déchèteries : de 9h à 12h du 1^{er} novembre au 31 mars et de 8h30 à 12h du 1^{er} avril au 31 octobre.

Un guide sur le fonctionnement des donneries a été réalisé par la Métropole de Lyon. Il a pour objet de donner toutes les informations nécessaires aux grands lyonnais sur ce nouveau dispositif. Il est disponible dans les MDR et les communes.

* : les associations partenaires du dispositif sont les suivantes : association Espace Vêtements du Cœur, association Foyer Notre Dame des Sans Abris, association La P'tite Rustine, association Change de Chaîne, association Les Bikers, association Chat Perché, association Tricycle, association Emmaüs Lyon, association Envie Rhône, association Estime, SARL Groupe Vita, association REED.

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94